VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 49

ADHESION AU CLUB NATIONAL DES MANAGERS DE VILLE ET DE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la Ville de Clermont-Ferrand s'est engagée afin de soutenir, renforcer et développer l'attractivité commerciale du centre-ville et des quartiers. Parmi les nombreuses mesures réalisées, figure l'adoption et la mise en œuvre depuis mai 2017 d'un plan d'actions stratégique en faveur du développement du commerce et de l'artisanat de proximité sur son territoire.

La Ville souhaite poursuivre l'affirmation et la mise en œuvre de cette politique commerciale en s'appuyant sur le Club National des Managers de Ville et de Territoire (CMCV).

Créé dans les années 2000, le Club National des Managers de Ville et de Territoire compte près de 200 adhérents répartis en France Métropolitaine et dans les DOM TOM. Il a pour mission de promouvoir le management de centre-ville dans les territoires. Il vise à susciter et faciliter les échanges, les circulations d'idées et de projets, les actions communes, les confrontations d'expériences et de réalisations.

En 2019, le Club des Managers de Ville et de Territoire a édité un livre vert avec 10 recommandations pour l'avenir des centres-villes et de leurs activités commerciales.

Le CMCV s'engage aussi pour la formation initiale et continue des managers. Un référentiel métier, le baromètre des managers de Ville et de Territoire, a ainsi été publié en 2019 en partenariat avec le laboratoire CERTOP.

Le Club permet également à ses adhérents de participer ou d'être représentés lors des salons professionnels de l'immobilier et de l'aménagement commercial (Salon du retail et de l'Immobilier commercial (SIEC), salon de la Franchise, Marché International de l'Implantation Commerciale et de la distribution (MAPIC)…).

L'adhésion annuelle au Club des Managers de Ville et de Territoire s'élève à 50 €. Les crédits sont prévus au budget 2019.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand au Club des Managers de Ville et de Territoire (CMCV), ainsi que l'engagement de la somme de 50 €.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 JUIL. 2019

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA